

Une information de la situation scolaire vous sera remise à quatre reprises au cours de cette année scolaire.

▪ Les bulletins :

- Le 18 novembre 2022 (*résultats de la période 1*) ;
- Le 13 février 2023 à l'issue de la session d'examens (*résultats de la période 2 et de la session d'examens de janvier/février*) ;
- Le 28 avril 2023 (*commentaires pour la période 3*) ;
- Le 4 juillet 2023 à l'issue de l'année scolaire et des épreuves certificatives de juin (*résultats de la période 4 et de la session d'examens de juin, synthèse finale*).

Nous vous invitons à conserver l'ensemble des bulletins dans la farde distribuée lors de la première remise. **La signature des parents** est requise sur chaque bulletin, de façon à permettre aux titulaires de classe de contrôler si celui-ci leur a été effectivement présenté.

Comment lire les bulletins ?

Sur la première page, vous trouverez un récapitulatif chiffré des résultats de votre enfant.

- Les colonnes « P1 », « P2 », « P3 » et « P4 » correspondent à des périodes d'évaluation intermédiaires. Le travail journalier dans chaque branche pour les périodes « P1 » et « P2 » est évalué sur 15 points et pour la période « P4 » sur 30 points. « P3 » est un bulletin non chiffré et présente les commentaires de chaque professeur.
- Deux colonnes correspondent aux évaluations liées à la session d'examens de janvier-février (sur 70 points) et de juin (sur 70 points). Elles correspondent aux résultats que votre enfant a obtenus lors de ces épreuves et indiquent le niveau de maîtrise des différentes compétences dans les différents cours.
- Une dernière colonne (en %) correspond à la moyenne arithmétique des résultats des périodes intermédiaires (sur 60 points) et des sessions d'examens sur 140 points).

C'est également sur cette feuille que vous trouverez les nombres de ½ jours d'absence justifiée et non-justifiée.

Sur la deuxième page, vous trouverez les commentaires des professeurs. La note de synthèse rédigée par la/le titulaire à l'issue des conseils de classe se retrouve également dans cette partie.

Les pages suivantes, vous permettent, ainsi qu'à votre enfant, de cerner davantage ses points forts et faibles. Chacune des compétences que le jeune doit maîtriser, s'y retrouve analysée et évaluée, par une pastille de couleur verte ou rouge. La pastille verte (qui correspond à une réussite) indique que la compétence est maîtrisée ou qu'elle s'installe progressivement. La pastille rouge (qui correspond à une non-réussite) indique que la maîtrise de la compétence est insuffisante et qu'un effort supplémentaire doit être fourni.

Pour l'équipe éducative,

Cynthia Perpetuini,,

Directrice-Adjointe



Laurence Meunier,
Directrice

